

Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

La Hulpe, le 24 avril 2024 (7h45 CET)

1. Résumé de la notification

Atenor a reçu une notification de transparence de Alva SA, 3D NV, Luxempart SA, Stéphan Sonneville SA et ForAtenoR SA concernant la modification de leur pacte d'actionnaires.

2. Notification modification de l'action de concert

La notification datée du 18 avril 2024 comprend les informations suivantes :

- ✓ Motif de la notification : Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert
- ✓ Notification par : Des personnes agissant de concert
- ✓ Personne(s) tenue(s) à la notification: Alva SA, 3D NV, Stéphan Sonneville SA, Luxempart SA et ForAtenoR SA
- ✓ Date de dépassement de seuil : 18 avril 2024
- ✓ Seuil franchi (en %) : 50%
- ✓ Dénominateur : 43.739.703
- ✓ Détail de la notification :

A) Droits de vote	Notification précédente # droits de vote	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Philippe Vastapane	0	0			
Patricia Vastapane	0	0			
Les Viviers S.A.	0	0			
Alva SA	521.437				
Sous-total	521.437				
STAK Iberanfra	0	0			
3D NV	13.157.350	13.157.350		30,08%	
Sous-total	13.157.350	13.157.350		30,08%	
Stéphan Sonneville	0	0			
Stéphan Sonneville SA	1.109.624	1.109.624		2,54%	
Sous-total	1.109.624	1.109.624		2,54%	
Luxempart S.A.	6.819.439	4.373.970		10,00%	
ForAtenoR SA	4.767.744	2.383.872		5,45%	
	TOTAL	21.024.816	0	48,07%	0%

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
				0	0,00%
	TOTAL		TOTAL (A + B)	# de droits de vote	% de droits de vote
				21.024.816	48,07%

- ✓ Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue :

Alva SA est contrôlée par Les Viviers SA, une société de droit Luxembourgeois. Les Viviers SA est contrôlée par Philippe Vastapane et Patricia Vastapane (personnes physiques).

3D SA est contrôlée par la STAK Iberanfra. STAK Iberanfra n'est pas contrôlée.

Stéphan Sonneville SA est contrôlée par Stéphan Sonneville (personne physique).

Luxempart SA n'est pas contrôlée.

3D SA détient la majorité des droits de vote attachés à l'ensemble des actions de ForAtenoR SA, de sorte qu'elle est irréfragablement présumée contrôler (exclusivement) ForAtenoR SA (art. 1:14, §2, 1^o du CSA). En parallèle, et sans préjudice du contrôle (exclusif) de 3D SA irréfragablement présumé, 3D SA et Stéphan Sonneville SA exercent un contrôle conjoint sur ForAtenoR SA en vertu d'un pacte d'actionnaires.

✓ **Information supplémentaire :**

Alva SA a quitté l'action de concert entre Alva SA, 3D SA, Luxempart SA, Stéphan Sonneville SA et ForAtenoR SA, le 18 avril 2024. L'action de concert subsiste entre 3D SA, Luxempart SA, Stéphan Sonneville SA et ForAtenoR SA, bien que le nombre d'actions avec lesquelles les parties au concert agissent de concert a diminué, à cette même date.

3D SA, Luxempart SA, Stéphan Sonneville SA et ForAtenoR SA agissent de concert et non les entités ou personnes physiques qui les contrôlent.

Par conséquent, les nombres d'actions mentionnés dans la présente notification de transparence ne concernent que les actions avec lesquelles les parties au concert agissent de concert. Les parties au concert peuvent détenir des actions en dehors du concert. Les entités et personnes physiques contrôlant les parties au concert peuvent détenir des actions.

Les notifications sont consultables dans la section **Entreprise / Gouvernance d'Entreprise / Infos réglementées – Transparence** du site www.atenor.eu

Contact : Hans Vandendael for Real Serendipity CommV, International Legal Director – info@atenor.eu – Tel. +32 2 387.22.99

A propos d'Atenor

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, à la pointe de la durabilité et de l'urbanité. Reconnue pour son engagement de résilience urbaine, Atenor adopte une approche innovante dans le développement de projets mixtes de bureaux, de résidentiel et d'espaces commerciaux grâce à son département de Recherche et Développement, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifié, basé sur un cycle de création de valeur, Atenor vise à générer des rendements pour ses investisseurs à partir de bâtiments obsolètes. Cotée sur Euronext Brussels, Atenor demeure un acteur majeur du secteur du développement immobilier.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez www.atenor.eu ou contactez-nous à l'adresse investors@atenor.be

Disclaimer

Ce communiqué de presse est fourni à de seules fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'engager des activités d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni en l'état sans représentation ni garantie d'aucune sorte. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action entreprise sur les informations fournies. Aucune information énoncée ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et d'intérêt liés à cette publication appartiennent à Atenor.

Ce communiqué de presse ne vaut que pour cette date. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.